



DROITS DE VOIRIE-FETES DE NAY ET FETE DU 14 JUILLET

Tarifs à compter du 1^{er} mars 2022 (délibération du 26/01/2022)

Fêtes de Nay-commerçant non sédentaires-fête foraine

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions pour ado et adultes	315 €	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants > 100 m ²	210 €	Forfait	Durée des fêtes
Manèges enfantins et attractions pour enfants < 100 m ²	158 €	Forfait	Durée des fêtes
Petits métiers	21 €	Forfait	Durée des fêtes
Baraques foraines (tirs et loteries) + structures gonflables	79 €	Forfait	Durée des fêtes
Restauration rapide + baraque à frites+ sandwicheries	137€	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes de Nay – commerçants sédentaires- extension d'activité – bodegas

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Terrasses aménagées < 30m ²	250 €	Forfait	Durée des fêtes
Terrasses aménagées > 30m ²	500 €	Forfait	Durée des fêtes
Comptoirs extérieurs (sans couverture)	150 €	Forfait	Durée des fêtes
Tonneaux devant commerce	50 €	Forfait	Durée des fêtes
Grandes bodegas (rugby USCN, vélo club nayais, foot ES Nay Vath Vielha)	20 €	Forfait	Journée
Petites bodegas (USCN canoë kayak, foot FC)	10 €	Forfait	Journée



Fêtes du 14 juillet – commerçant non sédentaires – fêtes foraine – Roméria

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Attractions et tous manèges	53 €	Forfait	Durée des fêtes
Restauration rapide + baraque à frites + Baraques foraines (tirs et loteries) + sandwicheries+ structures gonflables	26 €	Forfait	Durée des fêtes
Roméria	21 €	Forfait	Durée des fêtes

Fêtes du 14 juillet – commerçants sédentaires – extension d'activité

OBJET	REDEVANCE	MODE DE TAXATION	PERIODE DE TAXATION
Extension de terrasses	25 €	Forfait	Journée

